



LE JOURNAL DU C.I.Q PONT DE L'ARC

L'EDITO DE LA PRESIDENTE

Au nom des membres du Conseil d'Administration je vous souhaite une très BONNE ANNEE 2019 !

Et je profite tout d'abord de ces quelques lignes pour vous remercier, vous, adhérents du CIQ. En effet, vous êtes de plus en plus nombreux à rejoindre notre association, à participer à nos actions et à nous accompagner dans les dossiers portés auprès des collectivités.

L'année 2018 a été riche en projets, certains ont abouti (implantation prochaine d'un kiosque, création de commissions, réussite de la fête de quartier, balade urbaine, rénovation de notre image dans la communication (logo, site) etc. En revanche d'autres dossiers n'avancent pas aussi vite que souhaité. Nous allons donc mettre tout en œuvre afin d'arriver à nos fins en travaillant au plus près des services des collectivités. A titre d'exemple, le retard de 8 ans pour la réalisation du pont sur la Guiramande est difficilement acceptable; nous souhaitons concentrer notre énergie pour accompagner et suivre son avancée et nous serons également particulièrement attentifs à tout ce qui peut concerner notre quartier en restant à votre écoute.

C'est pourquoi 2019, sera une année consacrée particulièrement au suivi des dossiers déjà engagés que l'on souhaite voir aboutir.

Le bilan 2018 et les objectifs 2019 vous seront exposés en détails lors de notre Assemblée Générale annuelle le mercredi 13 mars 2019. Nous espérons vous y rencontrer nombreux et pouvoir échanger avec vous.

Sandy Soulaine – Présidente du CIQ Pont-de-l'Arc

A NE PAS MANQUER !

- **Dimanche 20 janvier / 15 h**
Loto du CIQ
- **Mercredi 13 mars / 18 h 30**
Assemblée Générale
- **Samedi 7 juillet**
Fête du quartier

Editorial	1
Kiosque à journaux	2
Plan campus.....	2
Hôpital privé de Provence	3
Crèche	4
Fibre	5
Passage à niveau	6
Brèves du quartier	7
Adhésions 2019.....	7

Conseil d'Administration du C.I.Q. du Pont de l'Arc

Les membres du conseil d'administration élus sont des bénévoles

Présidente : Sandy SOULAINÉ

Vice-Président : Claude GIUNTA

Trésorière : Marthe NIEL

Secrétaire : Dominique VERDAGUER

Les Membres :

Bernadette AMOROS, Christophe BRESSAC,
Alexandra CHEVALIER, Annie DEROME,
Stéphanie LATIL, Mireille LEVEL, Roland PINGET,
Pierre POCHITALOFF, Vincent RAMBAUD

LES DOSSIERS DU MOMENT

1- UN KIOSQUE A JOURNAUX AU PONT DE L'ARC !

Nous l'attendions depuis longtemps et avons le plaisir de vous annoncer que l'installation du kiosque à journaux sera effective normalement à la fin du mois de janvier (entre la pharmacie et la boucherie).

Par délibération du 28 septembre 2018, la ville d'Aix en Provence a en effet acté l'installation de 8 kiosques à journaux sur la ville dont un au Pont de l'Arc !

Nous pourrons y retrouver différents services notamment :

- A titre principal, la vente des journaux, publications et collections périodiques, ainsi que toutes activités commerciales exercées selon l'usage par les kiosquiers-diffuseurs de presse (ouvrages de librairie populaire, cartes postales, articles de papeterie, bimbeloterie, petite confiserie, cartes téléphoniques, billetterie de transports en communs, de spectacles locaux etc.)

- A titre accessoire, les supports d'affichages publicitaires conformément à la réglementation en vigueur.

2- PLAN CAMPUS - où en est-on ?

Un point sur les travaux a été présenté par les services de la ville lors du dernier comité technique en date du 6 décembre 2018 :

1/ Travaux de requalification du chemin du Viaduc : pose de câbles électriques par ENEDIS, revêtement du trottoir et mise en place de mobilier. Le CIQ que sa demande de mobilier urbain empêchant le stationnement sur le trottoir soit prise en compte. IL est également demandé à la SPLA de rectifier le nivellement de l'enrobé au niveau du chemin du Viaduc et du bas du chemin de la Guiramande et d'effectuer le marquage au sol du Stop. La fin des travaux est prévue pour fin janvier 2019.

2/ Chemin de la Guiramande

Deux ralentisseurs doivent être mis en place par les services de la voirie de la ville.

3/ Chauffage Urbain chemin de la Guiramande et chemin du Viaduc.

Le chauffage Urbain issu de la chaufferie au bois d'Encagnane, via le relais des Fenouillères, alimentera l'université et la résidence YUMI, le CREPS et les nouveaux logements du CROUS.

Pour cela le réseau empruntera, dans un premier temps, le petit aqueduc existant (qui sera démoli une fois le pont routier de la Guiramande terminé) pour être dans un deuxième temps intégré dans la structure du nouveau pont.

4/ Opération de l'université : La MEGA sur le site de la Pauliane (Maison de l'économie et de la gestion d'Aix)

- Démarrage des travaux de terrassement en cours.
- Démarrage des travaux de gros œuvre 1^{er} trimestre 2019.

5/ Opération CROUS : Logements étudiants

- Démarrage des travaux 1^{er} trimestre 2019
- Livraison des logements : rentrée 2020

6/ Pont reliant le bas du chemin de la Guiramande à l'avenue Arc de Meyran

Une fois de plus les travaux sont reportés au mois de janvier 2021 (pour rappel ce pont devait être mis en service en 2014 !) et dureront 14 mois. La mise en service de ce pont est donc envisagée en 2022. Le CIQ a fait part, une nouvelle fois, de son fort mécontentement auprès des décideurs. Pour rappel le CIQ du Pont de l'Arc avait donné un avis favorable à l'installation de la fac sur la propriété de la Pauliane à condition que l'ensemble des infrastructures soit réalisé avant le début des travaux. Nous ne pouvons que constater, malgré nos relances perpétuelles vers la ville, un retard de 8 années ... Il est argué, entre autres, des problèmes de transmission de compétence- Ville vers métropole, métropole vers SPLA etc., en attendant rien n'avance. Espérons que ce soit le dernier décalage cette fois-ci !

3- Polycliniques : le futur HOPITAL PRIVE DE PROVENCE (HPP)

Né du regroupement - sur un même et nouveau site de 27 000 m² (*les Bornes au Pont de l'Arc, à Aix-en-Provence*) - de la Polyclinique du Parc Rambot et de la Polyclinique du Parc Rambot-Provençale, l'Hôpital Privé de Provence ouvrira ses portes en juin 2019. Son offre sera complétée par la Maison Médicale de Provence.

Nous désirons, avant son ouverture, avoir principalement des précisions, de la part des services de la ville et de la métropole, sur la mise en place de transports en commun pour se rendre à l'hôpital afin d'éviter une surcharge de la circulation dans le quartier. Nous souhaitons également que la création de la voie de liaison entre l'avenue Fortuné Ferrini et la RD9, afin de désengorger le quartier, puisse aboutir.

L'HPP s'appuie ainsi sur une superficie de 27 000 m² pour l'Hôpital (6 étages) et comportera 25 salles d'opération, plus de 300 lits, 500 collaborateurs et 170 médecins

Plateau technique complet avec 25 salles de bloc (salle hybride, salles d'angiographie), scanner mobile - 1 robot chirurgical - 1 centre autonome d'ophtalmologie - 1 centre autonome d'endoscopie - 1 unité d'hospitalisation ambulatoire - 1 pôle d'imagerie complet - 1 réanimation et 1 Unité de Soins Continus - 1 service des urgences - 1 service d'oncologie et soins palliatifs - 1 centre de chirurgie de la main - 1 service de chimiothérapie en HDJ (Hôpital de Jour)

La Maison Médicale de Provence (MMP) sera située sur le même site sur 5 000 m² et aura pour but de permettre au patient de bénéficier d'un suivi médical efficace afin de faciliter et accélérer son parcours de soin. Elle regroupera près de 80 médecins, représentant une vingtaine de spécialités ainsi qu'un service d'analyses médicales.

Centre orthopédique (avec chirurgiens orthopédistes, rhumatologues, médecins du sport, podologues, orthésistes, kinésithérapeutes) - Ophtalmologistes - Cardiologues - Gastro-entérologues - Gynécologues - Stomatologues - Neurologues - Oncologues - Algologues - ORL - Gériatres - Infectiologues - Pneumologues - Chirurgiens viscéraux - Médecins nutritionnistes - Chirurgiens vasculaires - Chirurgiens urologiques - Chirurgiens thoraciques - Anesthésistes - Un laboratoire d'analyses médicales

630 places de parking - 25 hectares de nature – 5 000 arbres plantés.



4- A QUAND DES PLACES EN CRECHE pour le Pont de l'Arc ?

A l'occasion de la visite par les membres du Conseil d'administration du CIQ du futur hôpital privé de Provence, nous avons à nouveau abordé le sujet des places, au sein de la crèche construite sur le site du futur Hôpital de Provence. Il a été annoncé lors de différentes réunions publiques que des berceaux seraient affectés à la ville d'Aix, notamment pour accueillir les enfants du quartier.

En effet, le quartier du Pont de l'Arc ne possède pas d'établissement d'accueil de ce type alors qu'il vit une véritable expansion démographique. Nous alertons depuis plusieurs années la municipalité sur ce sujet. Les établissements pouvant recevoir les enfants en bas âge se trouvent pour les plus près, soit aux Milles, à Luynes, à Encagnane, vers l'IUT ou encore vers l'avenue Pierre Brossolette.

Les représentants de l'Hôpital de Provence ont confirmé que 12 places étaient réservées au personnel de cette infrastructure, les quotas/critères de places pour les Aixois seront bien respectés (80%) et les berceaux profiteront bien aux Aixois en général mais peut-être pas forcément aux habitants du Pont de l'Arc en particulier. Pour l'attribution du restant des berceaux la ville doit se rapprocher de l'association « Les Petits Chaperons Rouges » qui en assurera la gestion et serait amenée à commercialiser les berceaux disponibles à des entreprises privées par exemple.

Le CIQ du Pont de l'Arc fait son possible pour que la mairie, qui s'était engagée lors des différentes réunions publiques, (par exemple lors de celle concernant la zone Barida), tienne ses engagements avec une offre de berceaux effective dans le quartier.

Pour cela, le CIQ a écrit à la Mairie en novembre 2018, afin d'obtenir rapidement un rendez-vous avec Madame Brigitte Devésa, les services concernés et Eric Chevalier adjoint du quartier du Pont de l'arc, afin d'étudier les moyens de garde d'enfants adaptés aux familles qui s'installent et s'installeront prochainement dans le quartier. Pour le CIQ, il est indispensable que les services à la population suivent le développement du quartier.

5- FIBRE - retour sur la consultation des habitants du quartier

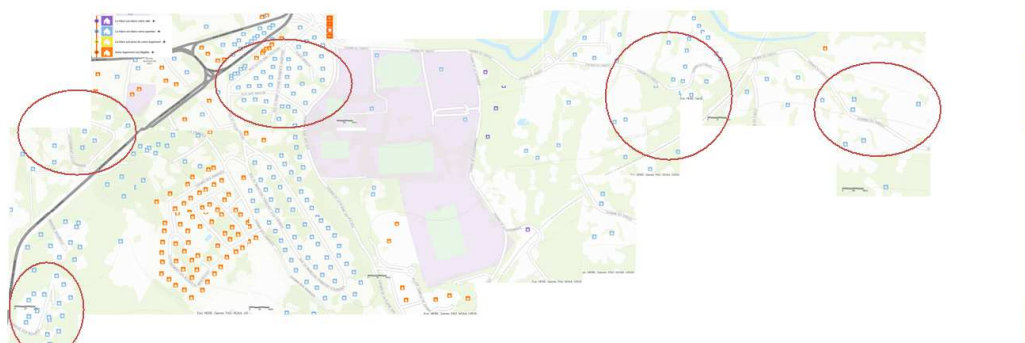
Les réponses reçues à la suite de notre consultation ont permis à la commission de réaliser une carte des zones blanches. Les constats sur notre quartier sont les suivants :

Le débit actuel sur ligne téléphonique ADSL en réception est inférieur à 4Mo et le débit d'envoi inférieur à 1Mo.

- Orange s'était engagé lors de son communiqué de presse du 28 janvier 2013 à déployer le haut débit à tous les Aixois pour 2017.
- Lorsque l'on contacte le service client d'Orange, ce dernier indique (depuis 2016) que le raccordement de l'ensemble du quartier est imminent.
- Lorsque l'on consulte la carte du déploiement d'Orange sur leur site, Orange indique que le raccordement est en cours sur tout le quartier.
- Lorsque l'on s'inscrit sur le site d'Orange en précisant notre numéro de ligne téléphonique, nous recevons une réponse indiquant que le raccordement sera réalisé prochainement.
- Or, malgré ces nombreuses communications, le déploiement de la fibre dans le quartier de Pont de l'Arc se limite à quelques zones (cf. ci-dessous) mais peu de maisons semblent en cours de raccordement.
- Nous souhaitons obtenir un engagement de raccordement à la fibre des différentes rues de notre quartier et notamment de la totalité du chemin du Viaduc et du lotissement la Clairnande avec un délai ferme de réalisation avant fin 2019.

Un courrier accompagné d'une carte d'état des lieux a été rédigé et adressé à l' élu Stéphane Paoli afin de solliciter l'appui renforcé de la ville à nos demandes de raccordement à la fibre de notre quartier avant fin 2019. Nous avons également sollicité l' élu en charge des réseaux Haut et très Haut débit pour l'organisation d'une réunion publique en présence d'Orange. Cette réunion a pour but de faire un point avec l'opérateur sur le planning de mise en service total de la fibre sur notre quartier et sur la tenue de ses engagements. (Vous pouvez consulter des pièces du dossier sur notre site internet).

CARTOGRAPHIE RACCORDEMENT PONT DE L'ARC



6- SNCF : suppression du passage à niveau

A ce jour, l'avancement des travaux est conforme au planning prévisionnel :

- les travaux de libération d'emprise et du fonçage hydraulique sous la voie ferrée sont terminés ;
- les travaux de création de l'ouvrage dénivelé ont débuté courant octobre et vont se poursuivre jusqu'en juin 2019.

Cette opération est divisée en trois étapes distinctes :

- le futur pont-rail sera préfabriqué à proximité du remblai ferroviaire, puis après démolition de l'actuel ouvrage hydraulique, sera poussé dans le remblai. L'opération sera réalisée sous couvert d'une coupure des circulations ferroviaires de 57 h fin mars/début avril 2019 ;
- la seconde étape correspond aux travaux de construction de la voirie (terrassément, réalisation de l'enrobé, ...), ainsi que des raccordements hydrauliques vers le bassin de rétention existant ;
- la troisième et dernière étape consiste à la réalisation de travaux de fermeture du passage à niveau n°110. La voirie sera démolie sur quelques mètres de part et d'autre du passage à niveau et l'accès à la voie ferrée sera clôturé, empêchant ainsi toute intrusion accidentelle de véhicule sur l'infrastructure ferroviaire.

Un panneau de signalisation « voirie en impasse » sera positionné au niveau du carrefour entre le chemin de la Guiramande et l'avenue du Montaiguet

Le passage à niveau 110 ne sera pas fermé tant que les travaux de voirie du rétablissement routier ne sont pas achevés dans leur globalité, donc d'ici fin 2019.



LES BREVES DU QUARTIER

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux commerçants (à notre connaissance) qui se sont installés ou ont repris un commerce dans le quartier en 2018 :

- Boulangerie - Chez Marcel 207 avenue Fortuné Ferrini
- Centre aquatique / Aquabecool -700 chemin de la Beauvalle
- Fleuriste La même essence – 153 avenue Fortuné Ferrini
- Pharmacie du Pont de l'Arc
- Restaurant Cholon – 79 avenue Fortuné Ferrini
- Wild café - 28 avenue Fortuné Ferrini

Et vous informons de la présence d'un maraîcher de Mallemort tous les samedis matin à l'entrée du domaine de l'Armelière.

LOTO du CIQ

Nous vous attendons nombreux **dimanche 20 janvier à 15 h 00** à l'école de la Félicité (en face du parking Mairie annexe/Poste pour le traditionnel loto doté de nombreux lots (vélo électrique, cave à vin, etc.) – 5 € le carton – 15 € les 4.

ADHESION au CIQ 2019



BULLETIN D'ADHESION 2019
*(A découper et à renvoyer
à l'adresse indiquée en bas de page)*

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TEL. :

E-MAIL :

Adhère au CIQ du Pont-de-l'Arc et joins un chèque libellé à l'ordre du CIQ du Pont-de-l'Arc.

Cotisation annuelle : 8 euros

Soutien (facultatif) : euros

Abonnement Journal du CIQ - je souhaite recevoir le journal sous format papier oui

Je souhaite participer activement aux activités du CIQ :

Aider à organiser des animations

Participer et rédiger des analyses sur les grands dossiers

Aix-en-P^{ce}, le

Signature

Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc

Maison des Associations d'Aix-Sud - 75, Route des Milles - 13090 Aix-en-Provence

Site : <http://ciq-pontdelarc.org/> - Contact : contact.ciqpontdelarc@gmail.com

Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc
Maison des Associations d'Aix-Sud - 75, Route des Milles - 13090 Aix-en-Provence

Site : <http://ciq-pontdelarc.org/> - Contact : contact.ciqpontdelarc@gmail.com

**Journal du
CIQ PONT DE L'ARC
N°15 – 2019 – page 7**